

Quels sont les enjeux sociaux, politiques, environnementaux, économiques et réglementaires actuels liés au pastoralisme dans les deux espaces régionaux ? Quels nouveaux défis se profilent face aux changements climatiques pour la sécurisation du foncier agro-pastoral ? Face à ces enjeux quelles sont les visions portées par la CEDEAO et la CEEAC pour une gestion durable et apaisée du foncier agro-pastoral ? Quelle trajectoire pour le Tchad ?

Enjeux et visions de la politique de développement pastoral en Afrique de l'Ouest

Bio Goura SOULE

Assistant Technique auprès de la Direction de l'Agriculture et du développement rural du Département Agriculture, Environnement et Ressources en Eau de la Commission de la CEDEAO, en charge des questions de l'élevage et du pastoralisme. A ce titre, outre le suivi des projets régionaux mis en œuvre, il travaille sur les instruments et outils de prévention et de gestion des conflits dont la compétition d'accès aux ressources naturelles, notamment le foncier constitue une des causes fondamentales. Avec la CEDEAO il anime la formulation d'une stratégie régionale pour une transformation maîtrisée des systèmes d'élevage mobiles en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Problématique. Le pastoralisme se trouve à un tournant crucial de son développement en Afrique de l'Ouest. En dépit des mesures anticipatives déployées depuis 1998, le développement pastoral est de plus en plus confronté à de nombreuses difficultés liées à l'incomplétude des politiques publiques face à des phénomènes qui tendent à devenir structurel : changement climatique, boom démographique et du cheptel et insécurité des personnes et des biens. Ces phénomènes ont complexifié l'accès aux ressources naturelles, notamment au foncier tant dans les pays à vocation d'élevage mobile, que dans ceux considérés comme d'accueil. L'enjeu majeur aujourd'hui pour le développement pastoral est d'être confirmé dans sa vocation de système de production animale dont la viabilité dépend d'un accès sécurisé aux ressources naturelles en général et foncier en particulier.

Expérience sur la base de laquelle l'analyse présentée s'est construite. Depuis la fin des années 1990, plusieurs pays se sont engagés dans la formulation et la mise en œuvre de nombreux instruments de politiques nationales de développement pastoral (code pastoral, code foncier, code forestier, code de l'eau et autres lois d'orientation agro sylvo pastorale et halieutique). Cependant ces processus n'ont pas permis de développer une vision commune qui semblait prévaloir sur le pastoralisme et on constate même une asymétrie croissante entre les politiques de certains pays sahéliens et certains pays côtiers d'accueil de la transhumance. En effet, l'absence d'une directive régionale sur le foncier, a fait apparaître plusieurs approches de



gestion du pastoralisme : sédentarisation, ranching, stabulation que tentent désormais, en rangs dispersés, de promouvoir les pays. Ces approches sont conçues pour sécuriser l'accès des éleveurs au foncier d'une part et réduire le rayon de la mobilité du cheptel, d'autre part. Mais de toute évidence, ces stratégies risquent à terme d'exacerber la compétition d'accès au foncier et corrélativement les conflits fonciers.

Principaux résultats et conclusions de la communication. Les politiques et stratégies nationale et régionale de développement pastoral, ne s'appuient pas suffisamment sur une vision holistique de gestion des ressources naturelles, notamment du foncier. Tant au niveau national que régional, il est important d'inscrire le développement pastoral dans une politique globale de gestion des ressources naturelles. C'est ainsi que la CEDEAO a engagé un processus de formulation d'une stratégie régionale pour une transformation maîtrisée des systèmes d'élevage mobiles en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Mots clefs

Pastoralisme

Règlementation

Foncier

